

## **PARTIE III : MISE EN ŒUVRE**



## 7. MESURES D'AMENAGEMENT

Les fiches de mesures sont établies par secteurs ou dans certains cas pour un axe en particulier. La route de Saint-Julien est découpée en séquences, chacune faisant l'objet d'une fiche de mesures.

Chaque fiche de mesures comporte les mêmes informations, soit :

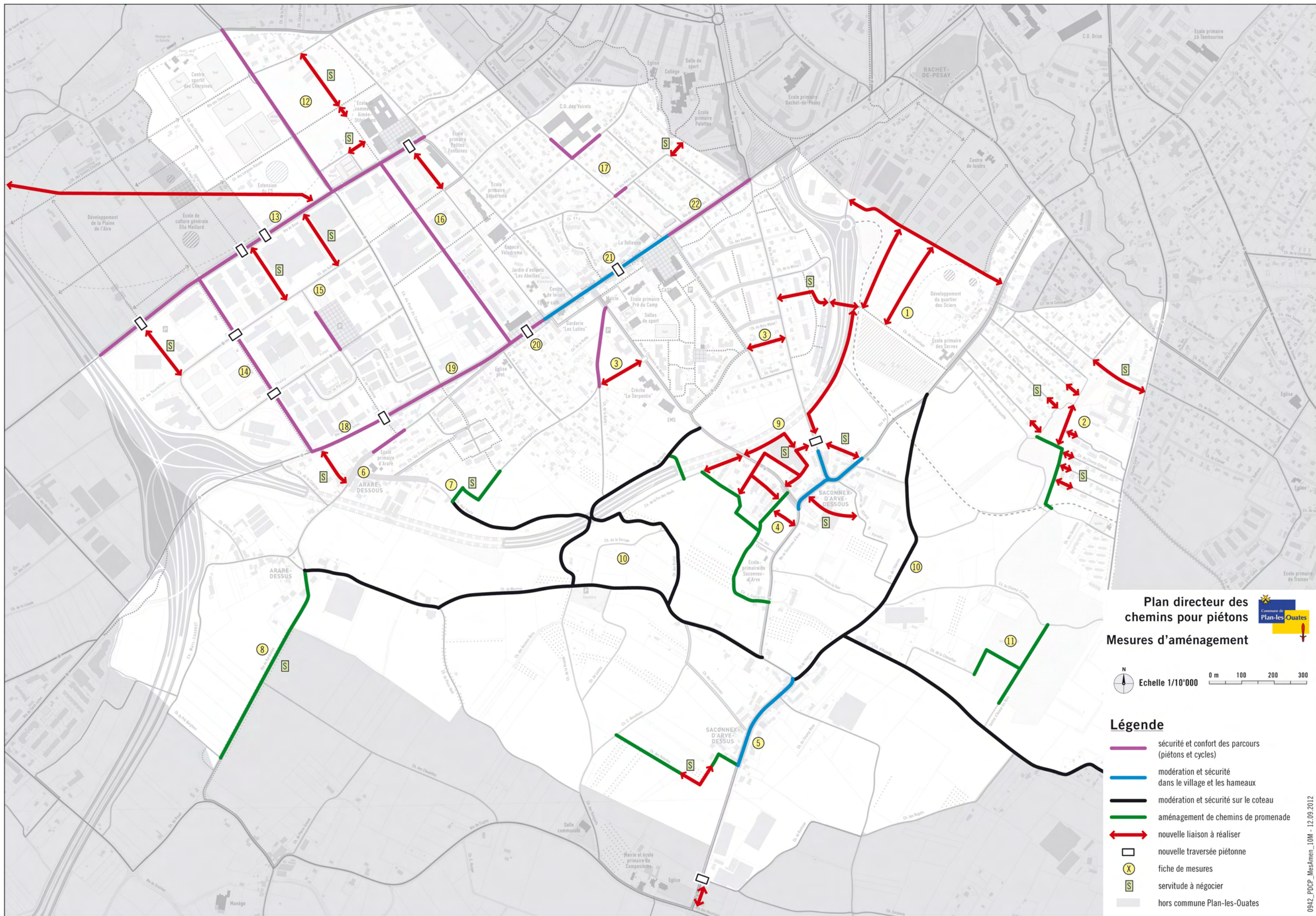
- > Contexte et diagnostic
- > Principes et mesures d'aménagement
- > Mise en œuvre (instances concernées, coordination, foncier, responsable de la mise en œuvre, horizon de réalisation)

Les fiches de mesures numérotées de 1 à 22 sont les suivantes :

- 1 **Les Sciers** (nouveau quartier d'habitations)
- 2 **Les Serves** (quartier résidentiel et site du nant de la Bistoquette)
- 3 **Pré-du-Camp et Butte** (promenade et continuité des parcours)
- 4 **Saconnex-d'Arve-Dessous** (hameau et alentours)
- 5 **Saconnex-d'Arve-Dessus** (hameau et alentours)
- 6 **Arare-Dessous** (accès piéton et nouvelle liaison)
- 7 **Coteau des Vaulx** (promenade à travers les vignes)
- 8 **Route de Bardonnex** (itinéraire pédestre de l'allée des Poiriers)
- 9 **Ceinture verte** (voie verte périphérique)
- 10 **Le coteau** (réseau de circulation), A et B
- 11 **Le bois d'Humilly** (itinéraire de promenade)
- 12 **Les Cherpines** (nouveaux développements résidentiels et sportifs)
- 13 **Route de Base** (espace-rue)
- 14 **Route de la Galaise** (entre rte de Saint-Julien et rte de Base), A et B
- 15 **ZIPLO** (quartier industriel)
- 16 **Vélodrome** (quartier résidentiel et équipements publics)
- 17 **Les Voirets** (quartier résidentiel et accès au C.O. des Voirets)
- 18 **Route de Saint-Julien** (entre rte de la Galaise et ch. de l'Hermine), A et B
- 19 **Route de Saint-Julien** (entre le chemin de l'Hermine et le village), A et B
- 20 **Route de Saint-Julien** (centre commercial et Mail 2000)
- 21 **Route de Saint-Julien** (village)
- 22 **Route de Saint-Julien** (entre le village et la route du Camp)

Lors de la mise en œuvre des fiches, il est recommandé de faire des observations sur le comportement des usagers afin de pouvoir identifier les cheminements effectifs des piétons et, le cas échéant, d'adapter les aménagements en conséquence.





**Plan directeur des chemins pour piétons**  
**Mesures d'aménagement**



N  
 Echelle 1/10'000 0 m 100 200 300

- Légende**
- sécurité et confort des parcours (piétons et cycles)
  - modération et sécurité dans le village et les hameaux
  - modération et sécurité sur le coteau
  - aménagement de chemins de promenade
  - ↔ nouvelle liaison à réaliser
  - nouvelle traversée piétonne
  - ⓧ fiche de mesures
  - Ⓢ servitude à négocier
  - hors commune Plan-les-Ouates



## LES SCIERS (nouveau quartier d'habitations)

### Contexte et diagnostic

- > Quartier résidentiel en devenir.
- > Perméabilité piétonne et cyclable interne au quartier à prévoir.
- > Liaisons de mobilité douce à garantir en relation avec les quartiers périphériques et au-delà.
- > Nouveau quartier à relier au village de Plan-les-Ouates.
- > Espaces publics à aménager le long de la route de Saconnex-d'Arve.



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Aménagement de cheminements sur fonds privés à travers le quartier (liaison avec chemins existants).
- 2 Etude et réalisation d'une passerelle piéton/vélo au-dessus de l'autoroute dans le prolongement du chemin de l'Essartage (parcours majeur).
- 3 Aménagement d'un cheminement pour piétons sur fonds privés entre la passerelle et la route du Camp.
- 4 Aménagement de la promenade du Trèfle-Blanc (parcours majeur).
- 5 Réaménagement de la route de Saconnex-d'Arve (centre de quartier), larges trottoirs et piste cyclable.

### Mise en œuvre

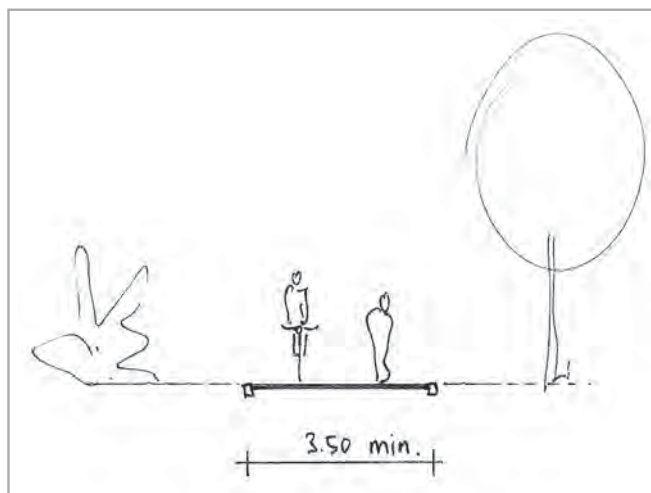
#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > Canton : DU (OU), DIME (DGGC)
- > OFROU (mesure 2)

#### Coordination

- > PLQ Les Sciars en cours d'élaboration
- > PLQ 29'591 (La Chapelle) adopté par CE le 26 août 2009
- > Fiche n° 2

Mesures		1	2	3	4	5
Foncier	- privé	x		x	x	
	- public		x			x
Responsable	- PLO	x		x	x	x
	- canton - privé		x		x	x
Type de mesure	- étude		x			x
	- servitude	x		x	x	x
	- aménagement	x		x	x	x
Horizon de réalisation	- court terme	x	x		x	x
	- moyen terme			x		
	- long terme					



Coupe de principe sur la promenade du Trèfle-Blanc



Route de Saconnex-d'Arve

## LES SERVES (quartier résidentiel et site du nant de la Bistoquette)

### Contexte et diagnostic

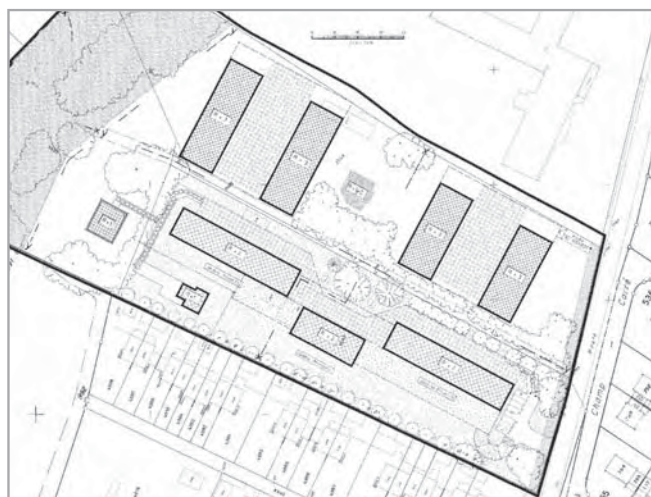
- > Quartier à cheval sur les communes de Plan-les-Ouates et Lancy, nant de la Bistoquette.
- > Chemin des écoliers se rendant à l'école des Serves.
- > Nombreux chemins en cul-de-sac, sans continuité piétonne avec le nant de la Bistoquette (quartier enclavé).
- > Liaison piétonne avec la route d'Annecy sur fonds privés (les lofts de Drize).



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Aménagement de liaisons piétonnes entre les chemins du Pré-de-l'Oeuf, des Serves, de Pomone, du Champ-Gilbert et la promenade du nant de la Bistoquette.
- 2 Aménagement d'un cheminement au travers de la parcelle n° 6661 (servitude inscrite au PLQ 28'391).
- 3 Aménagement d'une nouvelle liaison pétonne et cyclable entre le chemin Massenet et la route d'Annecy (à évaluer en tenant compte du nant de la Bistoquette).
- 4 Aménagement de pistes cyclables sur la route d'Annecy (IVS - GE 4 d'importance nationale avec substance).



Extrait du PLQ 28'391 route d'Annecy

### Mise en œuvre

#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > Commune de Lancy

#### Coordination

- > PLQ 28'391 adopté par CE le 30 mai 1994
- > DG eau (nant de la Bistoquette), CMNS (route d'Annecy)
- > Fiche n° 1

<b>Mesures</b>		1	2	3	4
Foncier	- privé - public	x	x	x	x
Responsable	- PLO - canton - privé	x	x	x	x
Type de mesure	- étude - servitude - aménagement	x	x	x	x
Horizon de réalisation	- court terme - moyen terme - long terme	x	x	x	x



Passage à ouvrir entre Champ-Gilbert et la Bistoquette

## PRE DU CAMP et BUTTE (promenade et continuité des parcours)

### Contexte et diagnostic

- > Promenade du Ru Malet.
- > Propriété communale (parcelle n° 4326) située entre le chemin de Vers et la route du Camp.
- > Chemin de la Butte sans trottoir (cheminement parallèle aménagé en retrait).
- > Nouvelles liaisons à développer.



Extrait du PDPC (localisation des mesures en rouge)

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Aménagement d'une liaison piétonne et d'un parc sur la parcelle communale n° 4326, dans le prolongement de la promenade du Ru Malet, par exemple en organisant un concours d'aménagement.
- 2 Création d'un trottoir ouvert aux cycles (en montée) le long du chemin de la Butte et réorganisation du stationnement.
- 3 Aménagement d'un nouveau cheminement piétonnier dans le prolongement du chemin des Bougeries.



Placette reliant la promenade du Ru Malet et la parcelle n° 4326

### Mise en œuvre

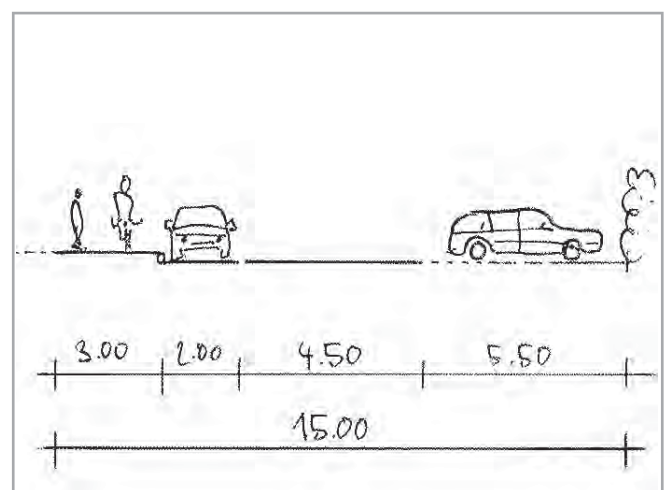
#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM

#### Coordination

- > Fiche n° 7

Mesures		1	2	3
Foncier	- privé - public	x	x	x
Responsable	- PLO - canton - privé	x	x	x
Type de mesure	- étude - servitude - aménagement	x	x	x
Horizon de réalisation	- court terme - moyen terme - long terme	x	x	x



Coupe de principe sur le chemin de la Butte

## SACONNEX-D'ARVE-DESSOUS (hameau et alentours)

### Contexte et diagnostic

- > Hameau traversé par une route secondaire à fort trafic.
- > Plan de site adopté fixant les cheminements piétonniers publics maintenus et à créer sur domaine privé.
- > Nombreux cheminements piétonniers existants (sentier de l'Étang-du-Paradis, sentier Sous-la-Tour, ...).
- > Chemin de Saint-Jacques de Compostelle traversant le hameau.

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Aménagement des espaces publics du hameau en faveur des piétons, en particulier le secteur compris entre le chemin des Bellins et la route du Camp (élargissement des trottoirs, éclairage, place, ...).
- 2 Aménagement des liaisons piétonnes prévues au plan de site (servitudes de passage à négocier selon les cas).
- 3 Elargissement du sentier du Pré-Jardinier (sur DP communal de 1,50 m) avec ouverture aux cycles (accès à l'école), revêtement perméable.
- 4 Prolongement du chemin des Chapons jusqu'au chemin de la Fin-des-Vaulx avec ouverture aux cycles (DP communal existant).
- 5 Maintien du chemin J.-Fontaine ouvert aux piétons.

### Mise en œuvre

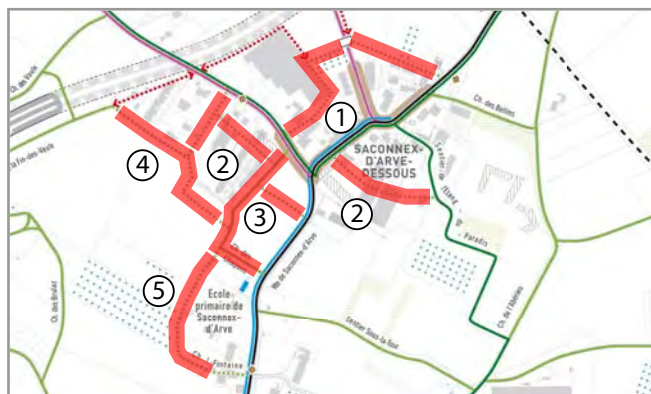
#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > Canton : DIME (DGM, DGGC)

#### Coordination

- > Plan de site n° 29'718
- > Fiche n° 9

Mesures		1	2	3	4	5
Foncier	- privé		x			x
	- public	x		x	x	
Responsable	- PLO	x	x	x	x	x
	- canton	x				
	- privé		x			x
Type de mesure	- étude	x				
	- servitude		x			x
	- aménagement	x	x	x	x	
Horizon de réalisation	- court terme		x	x	x	x
	- moyen terme	x				
	- long terme					



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)



Hameau de Sacconnex-d'Arve-Dessous



Sentier du Pré-Jardinier

## SACONNEX-D'ARVE-DESSUS (hameau et alentours)

### Contexte et diagnostic

- > Hameau traversé par une route secondaire à fort trafic.
- > Plan de site en cours d'élaboration.
- > Continuités piétonnes à développer avec les chemins alentours.
- > Chemin de Saint-Jacques de Compostelle traversant le hameau.



Extrait du PDCP (situation du tronçon en rouge)

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Etablissement d'un projet global d'aménagement des espaces publics du hameau en faveur des piétons (élargissement des trottoirs, éclairage, ...).
- 2 Prolongement du chemin des Peterées jusqu'au hameau (servitude de passage à négocier sur parcelles n° 5833 et 5836).
- 3 Nouvelle traversée piétonne sur la route de Saconnex-d'Arve à la hauteur du chemin de la Badosse (liaison entre le trottoir côté Jura et le chemin).
- 4 Prolongement du trottoir de l'arrêt de bus "Compesières" jusqu'au chemin de la Badosse.

### Mise en œuvre

#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > Canton : DIME (DGM, DGGC)
- > Commune de Bardonnex

#### Coordination

- > Plan de site
- > Fiche n° 9



Route de Saconnex-d'Arve



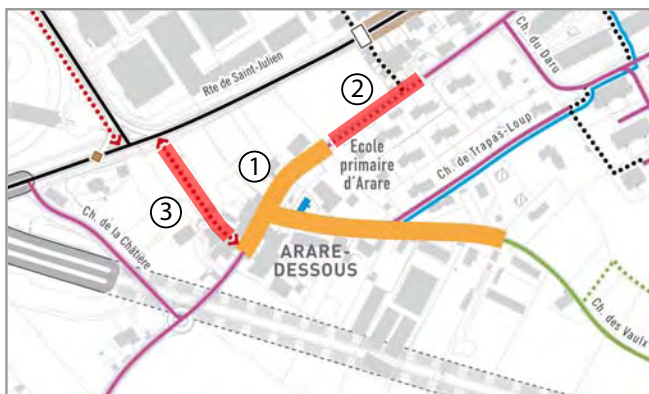
Route de Saconnex-d'Arve (carrefour avec le ch. des Contamines)

Mesures		1	2	3	4
Foncier	- privé		x		
	- public	x		x	x
Responsable	- PLO	x	x		
	- canton			x	x
	- privé				
Type de mesure	- étude	x			
	- servitude		x		
	- aménagement	x		x	x
Horizon de réalisation	- court terme	x		x	x
	- moyen terme		x		
	- long terme				

# ARARE-DESSOUS (accès piéton et nouvelle liaison)

## Contexte et diagnostic

- > Hameau en zone de rencontre.
- > Au sud, itinéraire d'évitement du village privilégié par le chemin de la Châtière.
- > Au nord, piste cyclable bidirectionnelle interrompue sur la route de Bardonnex à la hauteur du chemin du Daru.
- > Tracé de chemin existant entre la route de Saint-Julien et Arare (sur fond privé).



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)

## Principes et mesures d'aménagement

- 1 Mesure de circulation supplémentaire à l'intérieur du hameau (par exemple fermeture partielle de la route de Bardonnex) pour supprimer le trafic de transit.
- 2 Continuité cyclable à aménager entre le chemin du Daru et Arare (dans le sens de la montée).
- 3 Aménagement d'une liaison piéton/vélo entre Arare et la route de Saint-Julien (servitude à négocier).



Liaison à aménager entre Arare et la route de Saint-Julien

## Mise en œuvre

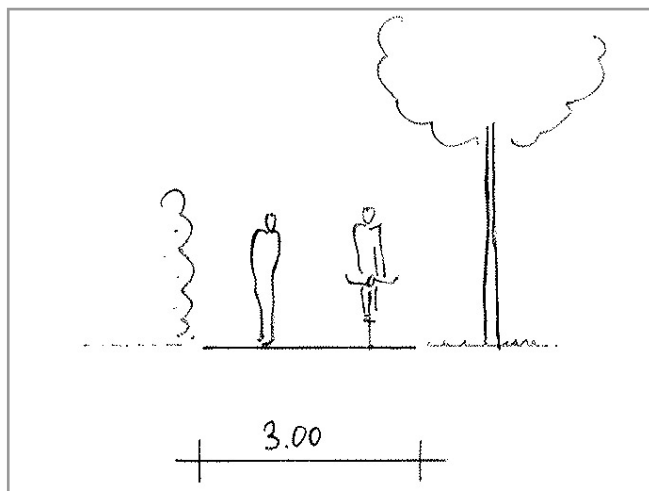
### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > Canton : DIME (DGM)

### Coordination

- > Fiche n° 9

Mesures		1	2	3
Foncier	- privé			x
	- public	x	x	
Responsable	- PLO		x	x
	- canton	x	x	
	- privé			
Type de mesure	- étude	x		
	- servitude			x
	- aménagement		x	x
Horizon de réalisation	- court terme	x	x	
	- moyen terme			
	- long terme			x



Coupe de principe sur la liaison avec la route de Saint-Julien

## COTEAU DES VAULX (promenade à travers les vignes)

### Contexte et diagnostic

- > Coteau viticole.
- > Cheminements de promenade existants, à bien plaie.
- > Liaison cyclable difficile entre le quartier des Bougeries et le hameau d'Arare-Dessous.
- > Cohabitation entre promeneurs et activités agricoles à prendre en compte.



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Cheminement à améliorer (revêtement, ouverture aux cycles) entre le chemin des Bougeries et le chemin des Vaulx (liaison vers Arare).
- 2 Servitudes de passage à négocier sur chemins existants en accord avec les propriétaires et exploitants.



Chemin des Bougeries en direction du coteau des vignes

### Mise en œuvre

#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM

#### Coordination

- > Fiche n° 3

#### Mesures

		1	2
Foncier	- privé - public	x	x
Responsable	- PLO - canton - privé	x	x
Type de mesure	- étude - servitude - aménagement	x	x
Horizon de réalisation	- court terme - moyen terme - long terme	x	x



Cheminement existant à travers les vignes

## ROUTE DE BARDONNEX (itinéraire pédestre de l'allée des Poiriers)

### Contexte et diagnostic

- > Route cantonale (largeur 7,00 m), sans trottoir.
- > Allée des Poiriers (itinéraire de randonnée pédestre et chemin IVS GE 302.0.1) à cheval entre les communes de Plan-les-Ouates et de Bardonnex.
- > Liaison avec Arare.
- > Demandes (2008, 2009) de l'association GenèveRando pour la réalisation d'un trottoir entre le chemin Pierre-Grosse et Arare.



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Aménagement d'un cheminement pour piétons le long de la route entre Arare et la route de Cugny.
- 2 Réalisation du cheminement côté Salève en accord avec les propriétaires et exploitants (cession de terrain à négocier avec les privés et la Direction de l'agriculture pour déplacer la limite des cultures).
- 3 Etablissement d'un projet paysager et de mise en valeur du chemin IVS (allée des Poiriers) en relation avec le RAE de Compesières.
- 4 Aménagements cyclables à prévoir dans le gabarit routier actuel sous la forme de bandes cyclables bilatérales.



Route de Bardonnex (allée des Poiriers)

### Mise en œuvre

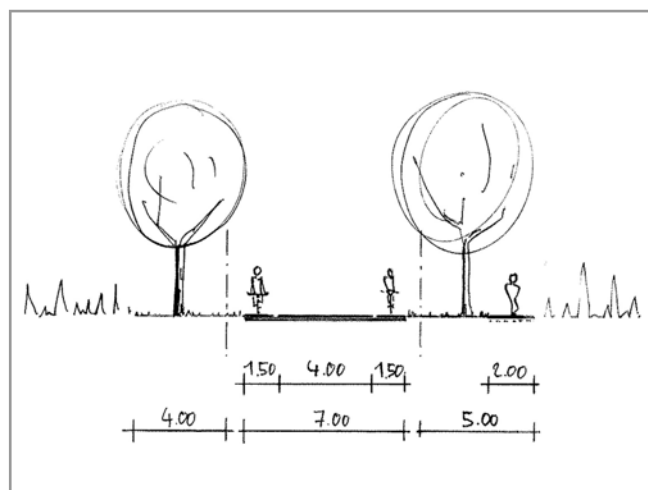
#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > Canton : DIME (DGGC, DGAgr)

#### Coordination

- > Réseau de randonnée pédestre
- > Fiche n° 10

Mesures		1	2	3	4
Foncier	- privé	x	x	x	
	- public	x			x
Responsable	- PLO		x		
	- canton	x	x	x	x
	- privé			x	
Type de mesure	- étude	x			
	- servitude		x	x	
	- aménagement	x	x	x	x
Horizon de réalisation	- court terme	x	x	x	
	- moyen terme				x
	- long terme				



Coupe de principe sur l'allée des Poiriers

## CEINTURE VERTE (voie verte périphérique)

### Contexte et diagnostic

- > Cheminement parallèle à l'autoroute partiellement existant.
- > Liaison « à plat » et en dehors de la circulation entre le futur quartier des Sciers et Arare.
- > Prolongement de la ceinture verte vers le quartier des Cherpines (via la route de la Galaise) et en direction du Bachet-de-Pesay (via le quartier de La Chapelle).



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Liaison entre le quartier des Sciers et la route du Camp (à réaménager en relation avec la nouvelle jonction de la Milice).
- 2 Aménagement d'un cheminement au-dessus de l'autoroute entre la route du Camp et la route des Chevaliers-de-Malte en accord avec les propriétaires et les exploitants.
- 3 Prolongement du chemin de la Fin-des-Vaulx jusqu'à la route des Chevaliers-de-Malte.
- 4 Aménagement d'une liaison directe entre Arare et la route de Saint-Julien.

### Mise en œuvre

#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > Canton : DIME (DGGC, DGAgr)
- > OFROU (autoroute)

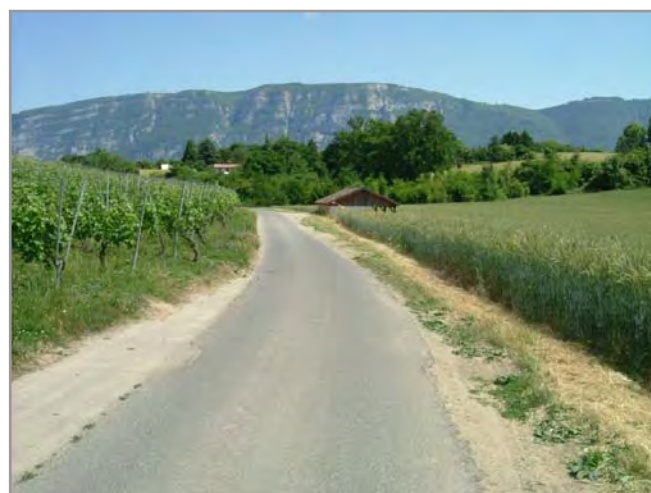
#### Coordination

- > Nouvelle jonction de la Milice et route d'accès
- > Fiches n° 1 et 6

<b>Mesures</b>		1	2	3	4
Foncier	- privé	x	x	x	x
	- public	x	x		
Responsable	- PLO		x	x	x
	- canton	x			
	- privé				
Type de mesure	- étude	x			
	- servitude		x	x	x
	- aménagement	x	x	x	x
Horizon de réalisation	- court terme			x	
	- moyen terme	x	x		x
	- long terme				



Chemin de la Fin-des-Vaulx à prolonger



Chemin des Vaulx (voie verte)

## LE COTEAU (réseau de circulation)

### Contexte et diagnostic

- > Réseau de circulation de campagne emprunté par un trafic de transit.
- > Certaines routes et chemins sont partiellement fermés à la circulation (chemins de la Dérupe, de la Vironde, de Plein-Vent).
- > Fermeture saisonnière (grenouilles) du chemin de l'Abérieu.
- > Cimetière (parking) situé sur le coteau.



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Suppression du trafic de transit par une limitation de la circulation (voir plan fiche 10B), riverains et trafic agricole exceptés.
- 2 Fermeture du Pont des Vaulx (coupure des itinéraires de transit).
- 3 Fermeture du chemin de l'Abérieu entre le chemin Champ-Cordier et le chemin des Bellins.
- 4 Fermeture du chemin de Verbant entre le chemin du Champ-Rose et le chemin Surpierre.
- 5 Fermeture du chemin de Badosse.

### Mise en œuvre

#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > Canton : DIME (DGM, DGAgri)

#### Coordination

- > Circulation sur la commune de Bardonnex
- > Fiche n° 11

Mesures		1	2	3	4	5
Foncier	- privé					
	- public	x	x	x	x	x
Responsable	- PLO	x				
	- canton	x	x	x	x	x
	- privé					
Type de mesure	- étude	x	x	x	x	x
	- servitude					
	- aménagement		x	x		
Horizon de réalisation	- court terme	x	x	x	x	x
	- moyen terme					
	- long terme					



Chemin d'Humilly (itinéraire de promenade)



Chemin de l'Abérieu (passage de grenouilles)

## LE COTEAU (réseau de circulation)

### Mesures de circulation sur le coteau



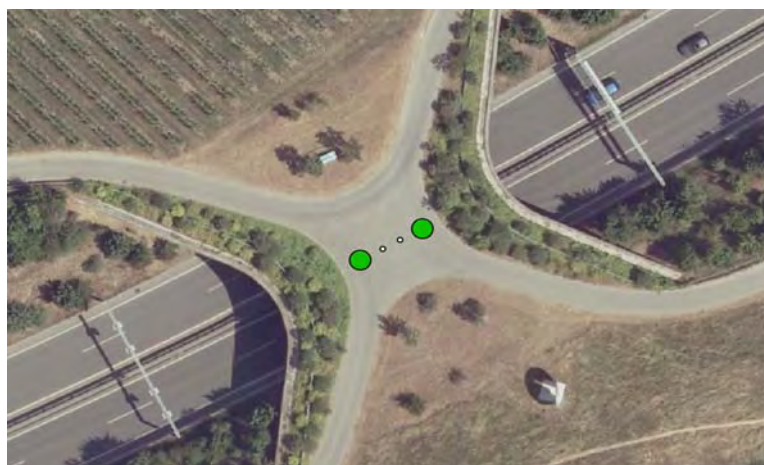
0942\_ResCircMesAmenFM - 10.01.2011

<b>Légende</b>	 réseau routier principal	 réseau de desserte	 réseau sans transit
	 réseau routier fermé à la circulation		 fermeture à la circulation

Exemple de fermeture du pont des Vaux au moyen de bacs à plantes et de bornes.

Passage pour les cycles et les piétons maintenu.

Passage riverains et trafic agricole à régler par bornes escamotables.



## LE BOIS D'HUMILLY (itinéraires de promenade)

### Contexte et diagnostic

- > Bois traversé par le Nant de la Bistoquette.
- > Présence de plusieurs cheminements piétonniers à travers bois et en lisière.
- > Continuité des cheminements pas toujours assurée.
- > Cheminements à travers bois parfois impraticables.

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Aménagement d'un cheminement (d'ores et déjà emprunté) en lisière du bois entre le chemin du Champ-Cordier et le chemin des Etangs-de-la-Bistoquette en accord avec les propriétaires et exploitants (servitude à négocier sur parcelles n° 5767 et 5771).
- 2 Amélioration (entretien et élagage) de certains chemins à travers bois avec un minimum d'aménagement.
- 3 Réaménagement du chemin du Champ-Cordier en faveur des cycles (surface de roulement et écoulement des eaux), revêtement perméable.

### Mise en œuvre

#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > Canton : DIME (DGNP, DGAgr)

#### Coordination

- > Promenade du nant de la Bistoquette
- > Fiche n° 10

<b>Mesures</b>		1	2	3
Foncier	- privé	x	x	
	- public		x	x
Responsable	- PLO	x	x	x
	- canton	x	x	x
	- privé			
Type de mesure	- étude			
	- servitude	x	x	
	- aménagement	x	x	x
Horizon de réalisation	- court terme			x
	- moyen terme	x	x	
	- long terme			



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)



Cheminement emprunté en lisière du bois d'Humilly



Chemin du Champ-Cordier traversant le bois d'Humilly

# Les Cherpines (nouveaux développements résidentiels et sportifs)

## Contexte et diagnostic

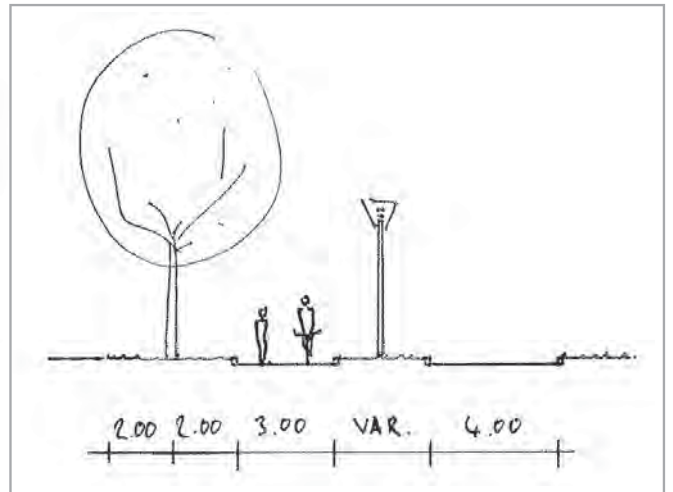
- > Secteur de développement à l'échelle régionale (Plaine de l'Aire) en cours d'étude.
- > Extension du centre sportif et développement d'un pôle culturel et de loisirs.
- > Allée piéton/vélo le long du chemin du Pont-du-Centenaire.
- > Continuité des cheminements à améliorer, notamment aux abords du collège A.-Stitelmann et du futur ECG3.



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)

## Principes et mesures d'aménagement

- 1 Perméabilité piétonne et cyclable à prévoir sur l'ensemble du secteur dans le cadre du développement du quartier des Cherpines, liaison entre le chemin des Cherpines et le collège A.-Stitelmann.
- 2 Aménagement paysager de l'allée piéton/vélo (alignement d'arbres) le long du chemin du Pont-du-Centenaire.
- 3 Aménagement des continuités piétonnes et cyclables entre le collège A.-Stitelmann et les chemins des Petites-Fontaines et des Longues-Rasses.



Coupe de principe sur l'allée piéton/vélo du Pont-du-Centenaire

## Mise en œuvre

### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > Canton : DU (OU)

### Coordination

- > Développement de la Plaine de l'Aire (PDQ)
- > Planification du secteur des Cherpines
- > Fiche n° 13

Mesures		1	2	3
Foncier	- privé - public	x	x	x
Responsable	- PLO - canton - privé	x	x	x
Type de mesure	- étude - servitude - aménagement	x	x	x
Horizon de réalisation	- court terme - moyen terme - long terme	x	x	x



Continuité piétonne à aménager avec le collège A.-Stitelmann

## Route de Base (espace rue)

### Contexte et diagnostic

- > Route du réseau secondaire à fort trafic.
- > Aménagement des espaces publics planifié dans le cadre du développement urbain de la plaine de l'Aire.
- > Secteur du collège A.-Stitelmann comme espace public majeur.
- > Absence de trottoirs le long de la route entre la route de la Galaise et le chemin des Mattines.
- > Aménagements cyclables discontinus, passage de pistes à bandes cyclables.



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Aménagement des espaces publics sous la forme d'un espace-rue à caractère urbain avec larges trottoirs et pistes cyclables bilatérales en coordination avec le projet tram et les projets de développement urbain.
- 2 Aménagement de nouvelles traversées piétonnes dans la continuité des cheminements existants et futurs perpendiculaires à la route (liaison entre la ZIPLO et le futur quartier des Cherpines).
- 3 Aménagements payagers sous la forme d'une place urbaine à la hauteur du collège A.-Stitelmann et dans la continuité de l'esplanade du collège.



Route de Base

### Mise en œuvre

#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > Canton : DIME (DGM), DU (OU)

#### Coordination

- > Développement de la Plaine de l'Aire (PDQ)
- > Projet tram
- > Fiches n° 12,14,15 et 16

Mesures		1	2	3
Foncier	- privé - public	x	x	x
Responsable	- PLO - canton - privé	x	x	x
Type de mesure	- étude - servitude - aménagement	x	x	x
Horizon de réalisation	- court terme - moyen terme - long terme	x	x	x



Espace public à aménager à la hauteur du collège A.-Stitelmann

## Route de la Galaise (entre la route de Saint-Julien et la route de Base)

### Contexte et diagnostic

- > Route du réseau primaire, vitesses élevées.
- > Desserte ZIPLO avec trafic poids-lourds important.
- > Trottoirs existants (largeur 1,50 m) de part et d'autre de la route.
- > Absence de traversée piétonne à la hauteur des rues perpendiculaires (continuité des parcours à assurer).
- > Absence d'aménagements cyclables.

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Aménagement de 2 traversées piétonnes au droit des chemins des Aulx et du Champ-des-Filles.
- 2 Suppression du stationnement et aménagement d'une piste cyclable côté Perly dans le sens de la montée (trottoir mixte à 3,00 m).
- 3 Aménagement d'un mail piéton/vélo côté Perly, accompagné par un aménagement paysager (arbres d'alignement); emprise d'environ 4,00 m. à négocier avec les propriétaires privés et la FTI.
- 4 Coordination avec le projet tram pour l'aménagement des espaces publics (trottoirs larges et pistes cyclables).

### Mise en œuvre

#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > FTI, privés
- > Canton : DIME (DGM, DGGC)

#### Coordination

- > Plan directeur ZDIA 26'650 et extension 28'667
- > Projet tram
- > Fiches n° 13, 15

Mesures		1	2	3	4
Foncier	- privé			x	
	- public	x	x		x
Responsable	- PLO		x	x	x
	- canton	x			x
	- privé			x	
Type de mesure	- étude			x	x
	- servitude		x	x	
	- aménagement	x	x	x	x
Horizon de réalisation	- court terme	x			
	- moyen terme		x	x	
	- long terme				x



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)



Route de la Galaise (en direction de la route de Saint-Julien)



Route de la Galaise (en direction de la route de Base)

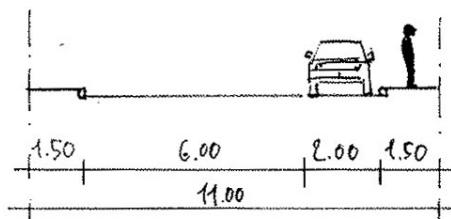
# Route de la Galaise (entre la route de Saint-Julien et la route de Base)

## Coupes de principe Echelle 1: 200

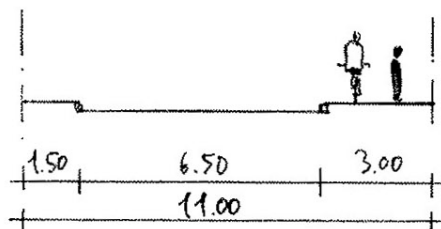
PLO

PERLY

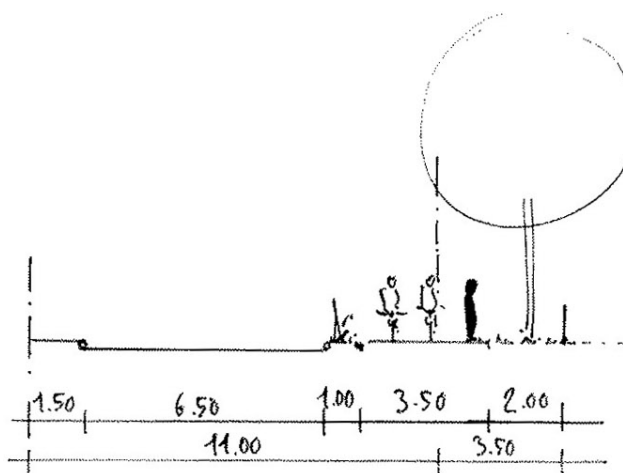
Situation existante



Court terme : piste cyclable côté Perly, dans le sens de la montée



Moyen terme : mail piéton/vélo côté Perly avec alignement d'arbres



## ZIPLO (quartier industriel)

### Contexte et diagnostic

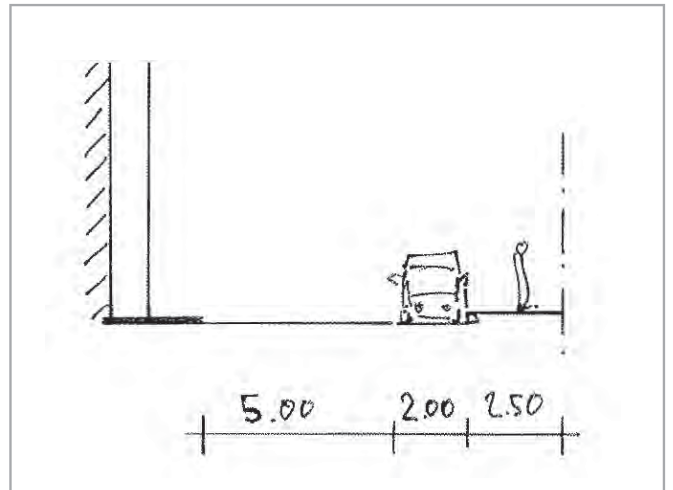
- > La zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPLO) est structurée par un réseau routier formant un maillage d'environ 200 m par 200 m.
- > Un projet de parking public avec équipements est planifié par la commune au lieu dit « la piscine ».
- > Entre la route de Base et la ZIPLO, il n'y a pas de perméabilité piétonne autre que les rues.
- > L'ensemble des voiries est équipé de trottoirs (largeur 1,50 m).



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Aménagement du chemin du Pré-Fleuri en relation avec les futurs espaces publics liés au projet de parking et d'équipements communaux.
- 2 Aménagement d'une nouvelle liaison piétonne à travers la parcelle n° 10'812.
- 3 Aménagement d'une nouvelle liaison piétonne à travers la parcelle n° 11'138 avec réorganisation du stationnement et trottoir en limite de parcelle au nord-est.
- 4 Aménagement d'une nouvelle liaison piétonne à travers la parcelle n° 16'569, dans le prolongement du chemin du Champ-des-Filles.



Aménagement d'un trottoir sur la parcelle n° 11'138

### Mise en œuvre

#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > Canton : DIME (DGM), FTI

#### Coordination

- > Plan directeur ZDIA 26'650 et extension 28'667
- > Projet de parking communal
- > Fiche n° 14

Mesures		1	2	3	4
Foncier	- privé		x	x	x
	- public	x			
Responsable	- PLO	x	x	x	x
	- canton				
	- privé		x	x	x
Type de mesure	- étude	x			
	- servitude		x	x	x
	- aménagement	x	x	x	x
Horizon de réalisation	- court terme	x			
	- moyen terme		x	x	x
	- long terme				



Passage aménagé entre la route de Base et la ZIPLO

## Vélodrome (quartier résidentiel et équipements publics)

### Contexte et diagnostic

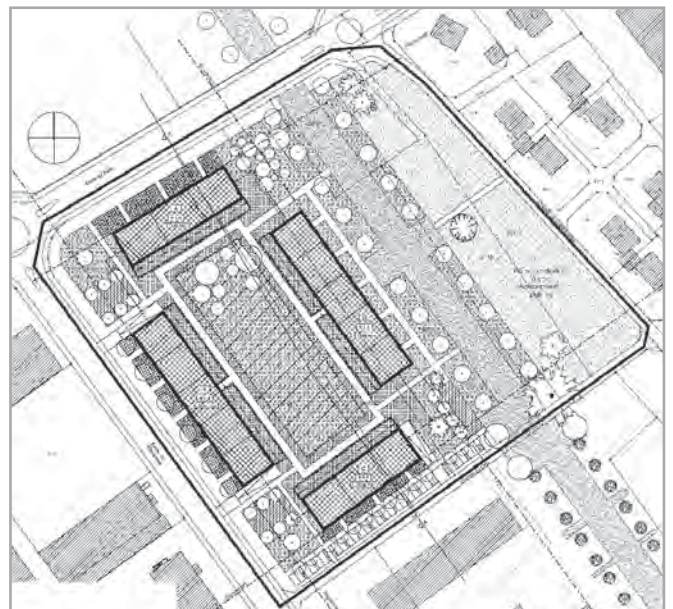
- > Quartier récent en cours de développement.
- > Présence d'équipements publics le long du Mail 2000, espace public majeur réservé aux piétons et vélos.
- > Des liaisons piétonnes transversales ont été créées sur fonds privés, offrant ainsi une meilleure perméabilité.
- > La route du Vélodrome constitue un accès au centre commercial Migros.
- > Absence d'aménagements cyclables continus le long de la route du Vélodrome.



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Prolongement du Mail 2000 jusqu'à la route de Base conformément au PLQ 29'117.
- 2 Aménagement de la traversée de la route de Base en relation avec le collège A.-Stitelmann.
- 3 Négociation systématique de servitudes de passage au travers des parcelles privées selon les opportunités.
- 4 Elargissement du trottoir situé du côté ouest de la route du Vélodrome pour améliorer le confort des piétons (suppression du stationnement).
- 5 Aménagements cyclables sous la forme d'une piste dans le sens de la montée et d'une bande en descente.



Extrait du PLQ 29'117 Les Petites-Fontaines

### Mise en œuvre

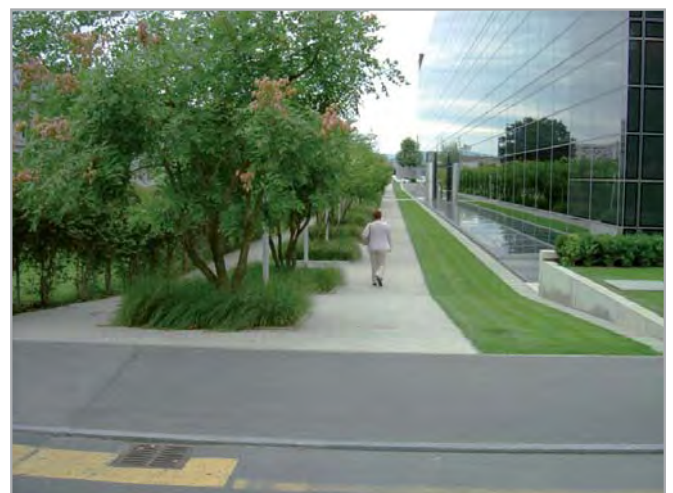
#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > Canton : DIME (DGM)

#### Coordination

- > PLQ 29'117 adopté par CE le 23 juillet 2003
- > Fiches n° 12

Mesures		1	2	3	4	5
Foncier	- privé	x		x	x	
	- public		x			x
Responsable	- PLO	x	x	x	x	x
	- canton		x			x
	- privé	x			x	
Type de mesure	- étude					x
	- servitude			x	x	
	- aménagement	x	x		x	x
Horizon de réalisation	- court terme	x	x	x		
	- moyen terme				x	
	- long terme					x



Liaison piétonne sur fond privé (exemple à suivre)

## Les Voirets (quartier résidentiel et accès au C.O. Voirets)

### Contexte et diagnostic

- > Quartier actuellement en zone 30.
- > Accès au C.O. Voirets (chemins des Pluviers, des Voirets, de la Plamatte).
- > Cheminements piétonniers parfois matérialisés par du marquage jaune, trottoirs interrompus.
- > Liaison piétonne en direction des Palettes sur fonds privés, dans le prolongement du chemin des Petits-Bois, dont les nuisances (bruit, risque de dégradations) sont difficiles à gérer.



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Renforcement des portes d'entrée dans la zone 30 (notamment depuis la route de Saint-Julien).
- 2 Amélioration de la sécurité autour du C.O. des Voirets par l'aménagement des espaces publics le long des chemins des Voirets et de la Plamatte (trottoir élargi, revêtement différencié, mobilier urbain, ...).
- 3 Prolongement des trottoirs interrompus (chemin des Voirets n° 17 et chemin des Petits-Bois n° 35).
- 4 Remplacement du passage étroit sur fond privé en direction des Palettes par une nouvelle liaison entre le chemin de la Redoute et les Palettes.



Trottoir interrompu le long du chemin des Voirets

### Mise en œuvre

#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > Canton : DIME (DGM), DU (OU)

#### Coordination

- > C.O. Voirets
- > Commune de Lancy
- > Fiche n° 21, 22

Mesures		1	2	3	4
Foncier	- privé			x	x
	- public	x	x		
Responsable	- PLO	x	x	x	x
	- canton	x			
	- privé			x	x
Type de mesure	- étude	x			x
	- servitude			x	x
	- aménagement	x	x	x	x
Horizon de réalisation	- court terme	x		x	x
	- moyen terme		x		
	- long terme				

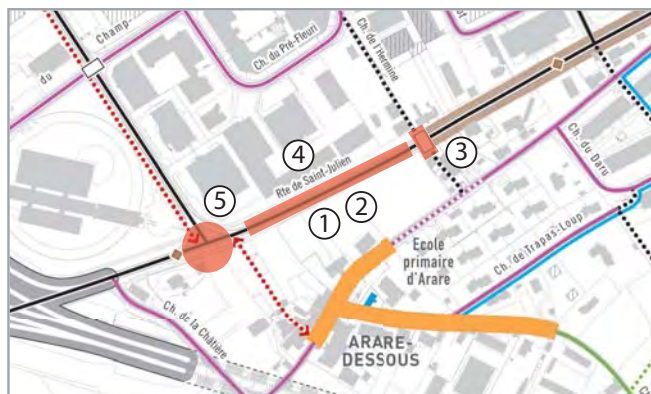


Passage étroit entre les Voirets et les Palettes, à remplacer

# Route de Saint-Julien (entre la route de la Galaise et le chemin de l'Herminie)

## Contexte et diagnostic

- > Route du réseau secondaire à fort trafic.
- > Entrée sud-ouest de la commune.
- > Absence de trottoir de part et d'autre de la chaussée.
- > Tronçon situé le long d'un talus côté Jura (écran de verdure de la ZIPLO).
- > Continuités cyclables à améliorer, actuellement une bande cyclable en direction de Genève.



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)

## Principes et mesures d'aménagement

- 1 Variante 1 : aménagement d'un trottoir côté Jura et bandes cyclables bilatérales.
- 2 Variante 2 : aménagement d'un trottoir côté Salève et bandes cyclables bilatérales.
- 3 Aménagement d'une traversée piétonne avec îlot de sécurité au carrefour avec le chemin de l'Herminie.
- 4 Réaménagement de la route avec emprise sur l'écran de verdure de la ZIPLO (voir étude 2001).
- 5 Aménagement du carrefour de la route de la Galaise (voir étude 2001).



Nouvelle traversée piétonne à la hauteur du chemin de l'Herminie

## Mise en œuvre

### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > Canton : DIME (DGM, DGGC)

### Coordination

- > Plan directeur ZDIA 26'650 (écran de verdure)
- > Projet tram
- > Etude d'aménagement Mayor et Beusch (2001)
- > Fiches n° 14 et 19

<b>Mesures</b>		1	2	3	4	5
Foncier	- privé				x	
	- public	x	x	x		x
Responsable	- PLO					
	- canton	x	x	x	x	x
	- privé				x	
Type de mesure	- étude		x			x
	- servitude			x	x	x
	- aménagement	x	x	x	x	x
Horizon de réalisation	- court terme	x	x	x		
	- moyen terme				x	
	- long terme					x



Carrefour avec le chemin de l'Herminie

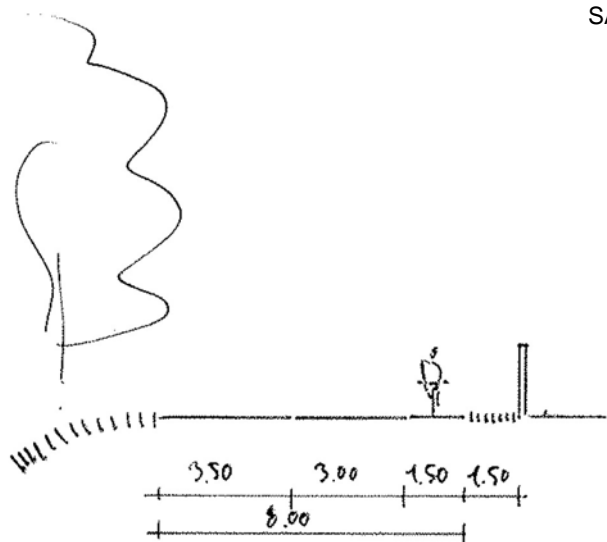
# Route de Saint-Julien (entre la route de la Galaise et le chemin de l'Hermine)

## Coupes de principe Echelle 1 : 200

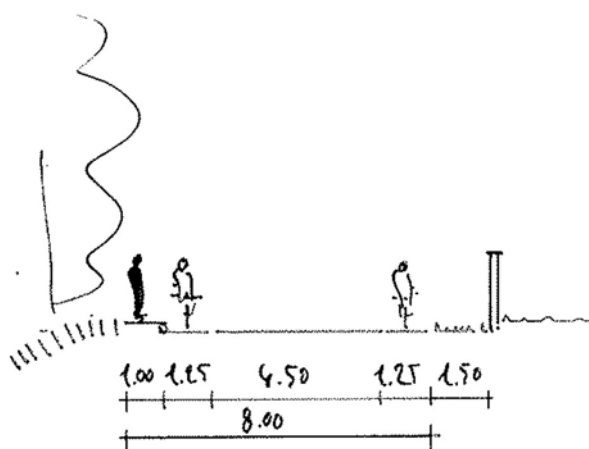
JURA

SALEVE

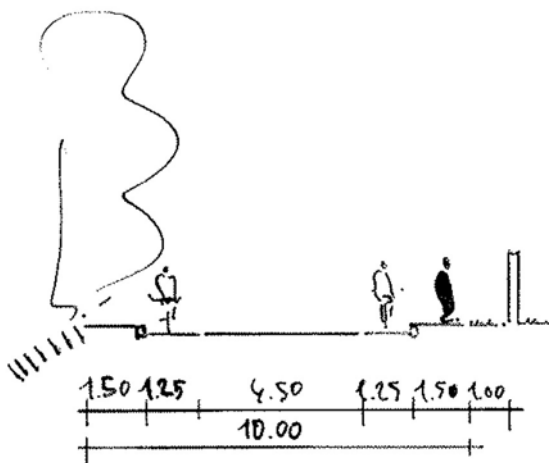
Situation existante



Variante 1 : trottoir côté Jura et bandes cyclables bilatérales (empise actuelle)



Variante 2 : trottoir des deux côtés et bandes cyclables bilatérales



## Route de Saint-Julien (entre le chemin de l'Herminie et le village)

### Contexte et diagnostic

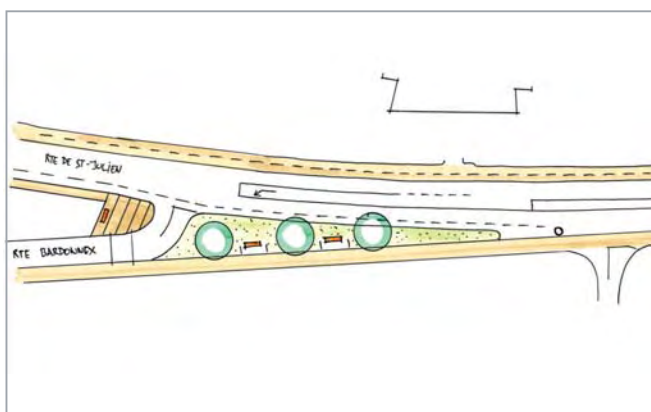
- > Route du réseau secondaire à fort trafic.
- > Tronçon constituant un espace de transition entre la ZIPLO et le village, caractérisé par un espace routier largement dimensionné.
- > Présence d'activités et de commerces.
- > Les aménagements cyclables se concentrent côté Salève (piste bidirectionnelle).
- > Côté Jura, l'Etat de Genève est propriétaire d'une bande de terrain d'environ 5 mètres de large.



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Tronçon A : aménagement d'un trottoir côté Salève (espace à disposition) et bande cyclable, élargissement du trottoir côté Jura avec piste cyclable.
- 2 Tronçon B : élargissement du trottoir côté Jura avec piste cyclable en emprise sur le terrain de l'Etat.
- 3 Aménagement des espaces publics au carrefour avec la route de Bardonnex (voir illustration).
- 4 Réaménagement du carrefour avec le chemin du Pont-du-Centenaire (voir étude 2001).



Aménagement du carrefour avec la route de Bardonnex

### Mise en œuvre

#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > Canton : DIME (DGM, DGGC)

#### Coordination

- > Développement du secteur des Guys
- > Projet tram
- > Etude d'aménagement Mayor et Beusch (2001)
- > Fiches n° 18 et 20

Mesures		1	2	3	4
Foncier	- privé - public	x	x	x	x
Responsable	- PLO - canton - privé	x	x	x	x
Type de mesure	- étude - servitude - aménagement	x	x	x	x
Horizon de réalisation	- court terme - moyen terme - long terme	x	x	x	x



Carrefour avec la route de Bardonnex

# Route de Saint-Julien (entre le chemin de l'Herminie et le village)

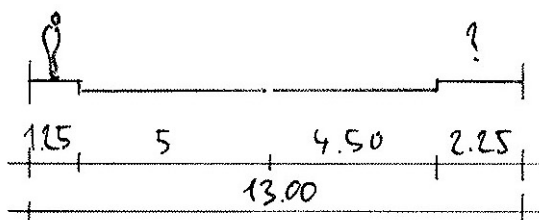
## Coupes de principe Echelle 1 : 200

JURA

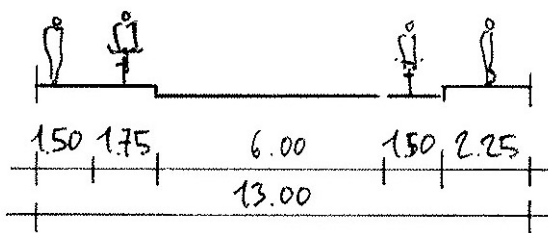
SALEVE

### Tronçon A

Situation existante

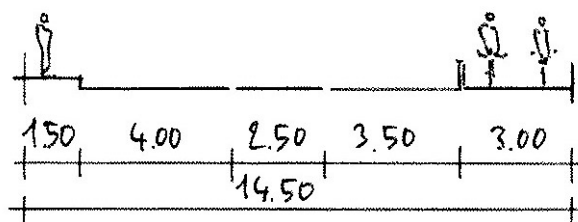


Situation projetée

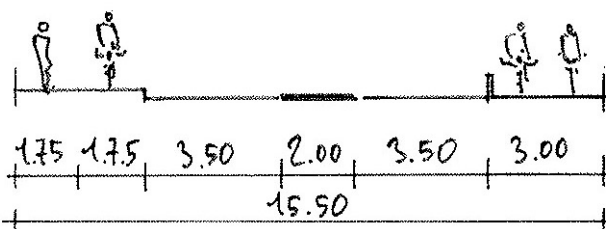


### Tronçon B

Situation existante



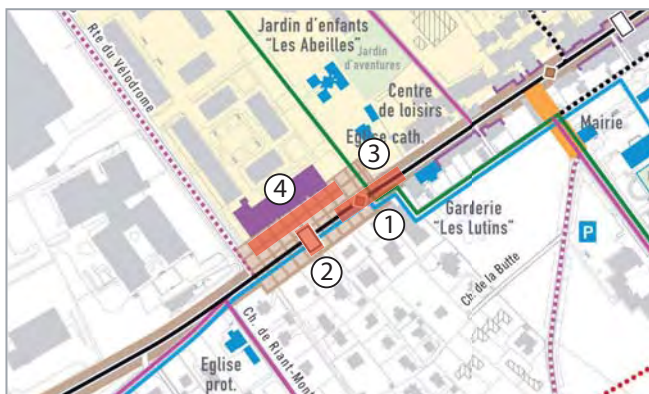
Situation projetée



## Route de Saint-Julien (centre commercial et Mail 2000)

### Contexte et diagnostic

- > L'entrée du village à la hauteur du Mail 2000 constitue un espace public majeur compte tenu de sa situation et des besoins de franchissement de la route (centre commercial, liaison entre le Mail village et le Mail 2000, arrêts TPG).
- > L'accessibilité à pied et à vélo au centre commercial n'est pas suffisamment attractive et sécurisée.
- > L'esplanade devant l'entrée du centre commercial n'offre pas un dégagement suffisant pour les piétons.



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Traitement des espaces publics en renforçant le lien entre les deux côté de la route (voir illustration).
- 2 Création d'une nouvelle traversée piéton/vélo sécurisée à la hauteur du centre commercial.
- 3 Elargissement de l'espace situé au débouché du Mail 2000, du trottoir côté Jura avec création d'une piste cyclable et du trottoir piste cyclable côté Salève.
- 4 Réaménagement de l'esplanade du centre commercial par agrandissement du trottoir (suppression d'environ 10 places de stationnement) et aménagement de nouvelles places de stationnement pour vélos.



Aménagement des espaces publics et nouvelle traversée piétonne

### Mise en œuvre

#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > Canton : DIME (DGM, DGGC)

#### Coordination

- > Projet tram
- > Etude d'aménagement Mayor et Beusch (2001)
- > Fiches n° 19 et 21

Mesures		1	2	3	4
Foncier	- privé - public	x	x	x	x
Responsable	- PLO - canton - privé	x	x	x	x
Type de mesure	- étude - servitude - aménagement	x	x	x	x
Horizon de réalisation	- court terme - moyen terme - long terme	x	x	x	x



Route de Saint-Julien et centre commercial

## Route de Saint-Julien (village)

### Contexte et diagnostic

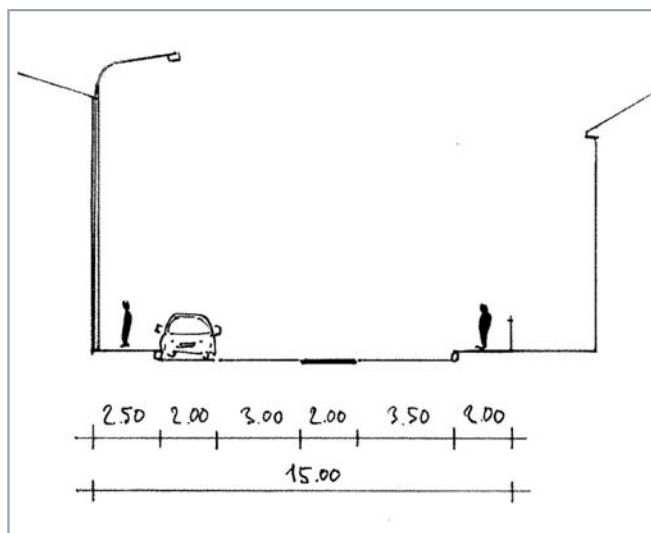
- > Route du réseau secondaire à fort trafic.
- > Tronçon constituant l'espace central de la commune avec un grand nombre d'équipements et de services.
- > Espace-rue relativement étroit (entre 12 et 16 m).
- > Conditions de confort et de sécurité pour les piétons pas satisfaisantes (trottoirs étroits, traversée piétonne à faciliter, ...).
- > Motion demandant le réaménagement de la route en faveur des piétons (zone de rencontre).



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Elargissement du trottoir côté Jura (suppression d'environ 15 places de stationnement) et aménagement d'une bande centrale polyvalente.
- 2 Amélioration du trottoir à la hauteur de la place des Bourneaux (suppression des obstacles architecturaux, différences de niveau, bordure mal placée).
- 3 Aménagement d'une nouvelle traversée piétonne.
- 4 Réaménagement de la place des Aviateurs en incluant la route de Saint-Julien.
- 5 A évaluer : aménagement de la rue du village avec traversée libre pour les piétons (voir expériences à Berne) ou en zone de rencontre (20 km/h, priorité piétonne).



Coupe de principe avec bande centrale polyvalente

### Mise en œuvre

#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > Canton : DIME (DGM, DGGC)

#### Coordination

- > Motion M 27-2009 P - la route de Saint-Julien : une vraie centralité à Plan-les-Ouates
- > Projet tram, concours place des Aviateurs
- > Etude d'aménagement Mayor et Beusch (2001)
- > Fiches n° 20 et 22

<b>Mesures</b>		1	2	3	4	5
Foncier	- privé					
	- public	x	x	x	x	x
Responsable	- PLO			x	x	x
	- canton	x	x	x	x	x
	- privé					
Type de mesure	- étude	x			x	x
	- servitude					
	- aménagement	x	x	x	x	x
Horizon de réalisation	- court terme	x	x	x	x	x
	- moyen terme					
	- long terme					



Route de Saint-Julien en traversée du village

## Route de Saint-Julien (entre le village et la route du Camp)

### Contexte et diagnostic

- > Route du réseau secondaire à fort trafic.
- > Tronçon constituant l'entrée nord-est de la commune de Plan-les-Ouates.
- > Présence de trottoirs confortables entre l'avenue des Communes-Réunies et le chemin de Vers.
- > Caractère routier dominant avec aménagements de type provisoire.
- > Discontinuité des aménagements cyclables.



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Aménagement d'une piste cyclable par élargissement du trottoir côté Jura.
- 2 Prolongement de la bande cyclable côté Salève jusqu'au carrefour de l'avenue des Communes-Réunies
- 3 Elargissement de la voie bus pour créer une voie mixte bus/vélos.
- 4 Requalification des espaces publics en relation avec le réaménagement de la pointe des Palettes (café Chapuis) et le développement du secteur des Voirets.

### Mise en œuvre

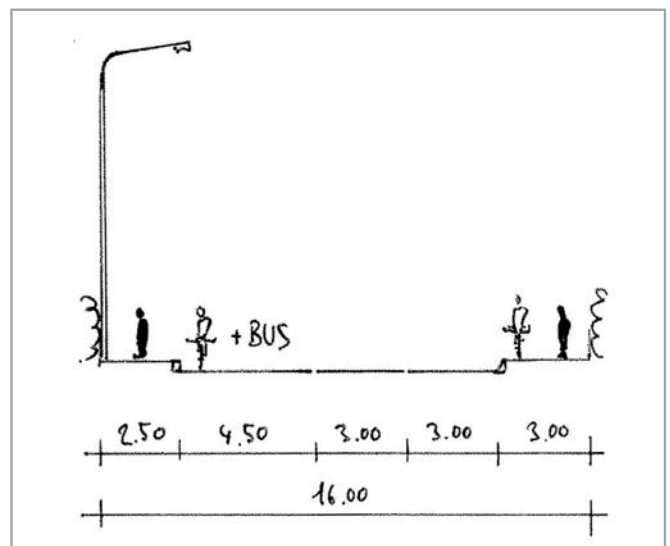
#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > Canton : DIME (DGM, DGGC)

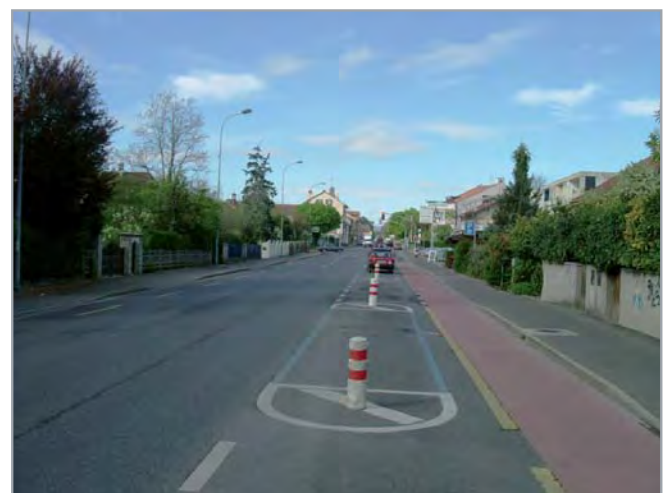
#### Coordination

- > Etude de développement du secteur des Voirets situé le long de la route de Saint-Julien (Collectif d'architectes, 2005)
- > Projet tram
- > Etude d'aménagement Mayor et Beusch (2001)
- > Fiche n° 21

Mesures		1	2	3	4
Foncier	- privé - public	x	x	x	x
Responsable	- PLO - canton - privé	x	x	x	x
Type de mesure	- étude - servitude - aménagement	x	x	x	x
Horizon de réalisation	- court terme - moyen terme - long terme	x	x	x	x



Coupe de principe avec piste cyclable et voie mixte bus/vélos



Aménagement de type provisoire sur la route de Saint-Julien